

Communiqué

L'industrie accueille favorablement l'initiative fédérale de réglementer à la baisse la teneur en phosphore des produits d'entretien ménager au Canada

Ottawa, le 27 juin 2008 – L'Association canadienne de produits de consommation spécialisés (ACPCS) est heureuse de la proposition officielle de règlement que le gouvernement fédéral a annoncé aujourd'hui et visant à limiter la teneur en phosphore des produits d'entretien ménager tels que les détergents à lessive et pour lave-vaisselle ainsi que les produits de nettoyage tout usage fabriqués pour la vente au Canada à un maximum de 0,5 p. 100 en poids, et qui sera en vigueur à compter de juillet 2010.

Les entreprises membres de l'ACPCS ont pris l'initiative, en septembre 2007, de limiter elles-mêmes la teneur en phosphore du détergent pour lave-vaisselle automatique à un maximum de 0,5 p. 100 en poids. Les gouvernements du Manitoba et du Québec ont aussi annoncé l'an dernier leur intention de fixer des limites semblables à la teneur en phosphore.

« Nous croyons qu'un règlement fédéral va créer des conditions uniformes pour les consommateurs et notre industrie partout au Canada, affirme Shannon Coombs, présidente de l'ACPCS, et nous accueillons avec joie cette initiative proactive du gouvernement. »

« Nos entreprises membres fabriquent 86 p. 100 de tout les détergents à lessive et pour lave-vaisselle et les produits de nettoyage tout usage vendus au Canada, » poursuit M^{me} Coombs. « Nous sommes résolu à trouver des produits de remplacement qui sont aussi efficaces, mais plus écologiques. L'échéance de 2010 nous donne le temps de mener la recherche nécessaire pour mettre au point de nouvelles formulations de ces produits très utiles. »

Plusieurs États américains procèdent à des changements législatifs et réglementaires du même ordre au sujet des produits détergents pour lave-vaisselle. « Un marché nord-américain intégré et harmonisé est essentiel pour que les consommateurs puissent continuer d'avoir accès à des marques et à des produits de qualité et pour que notre industrie reste concurrentielle au plan mondial, » a dit M^{me} Coombs.

M^{me} Coombs souligne aussi que le fait de réduire la teneur en phosphore des produits d'entretien ménager ne règlera pas le problème des algues bleues qui affecte certains cours d'eau canadiens, parce que le détergent pour lave-vaisselle ne compte que pour **un pour cent** de tous les apports. « L'ACPCS espère que le futur règlement pavera la voie à d'autres solutions visant les principales sources d'apport en phosphore, notamment les eaux-vannes et le lessivage des terres agricoles. »

- 30 -

Pour de plus amples renseignements, prière de communiquer avec Shannon Coombs, présidente de l'ACPCS, au 613 232-6616, poste 18, ou à coombss@ccspa.org.

L'ACPCS est une association professionnelle nationale représentant les fabricants de produits spécialisés destinés aux consommateurs, à l'industrie et aux établissements. Elle a pour mission de renforcer la capacité de ses 46 entreprises membres de mener leurs affaires équitablement, efficacement et en respectant les règles de l'éthique. Pour cela, l'Association favorise la coopération dans l'industrie et elle donne une voix nationale à ses membres pour communiquer et créer d'efficaces partenariats avec les gouvernements, d'autres intervenants et le grand public.